

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

1) Pour réserver

- par téléphone au 02.51.41.69.81 ou 02.51.67.56.11.

Toute réservation sera effective et ne pourra être confirmée qu'à réception du contrat de location accompagné d'arrhes, dont le montant correspond à 100 Euros par semaine réservée + les frais de réservation (17 Euros)

2) Moyens de paiement

Accompagné du contrat de location signé

- Chèque bancaire ou CCP à l'ordre de la SARL les quatre Pins
- Chèques vacances ANCV

3) Prix

Nos prix comprennent la location d'un hébergement et ne comprennent pas la Taxe de Séjour, les suppléments tels que les animaux, certaines activités, la location de linge, locations diverses, la caution pour les locations (260€ restitués lors du départ)...

- Chien de compagnie : Nous acceptons un chien par logement, moyennant un supplément de 27 € par semaine, à payer lors de la réservation. Il devra être tenu en laisse en permanence et ne jamais être laissé seul dans la location. Chaque propriétaire devra présenter le carnet de vaccination à son arrivée. Nous n'acceptons pas les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie (Pitbull, Rottweiler...)
- Caution pour les locations : à l'arrivée, une caution de 200 € sera demandée en garantie d'une restitution de la location en bon état. Ainsi qu'une caution de 60 € pour le ménage. Ces cautions seront restituées le jour du départ, après inventaire, sous réserve de matériel manquant ou détérioré et de la propreté du logement.
- Taxe de séjour : cette taxe municipale est obligatoire. Elle était de 0.33 € par jour / par personne de plus de 13 ans en 2009 pour la période de Juillet/Aout.

4) Locations

Les locations se font par semaine entière en juillet et août, débutant le samedi entre 14 h et 20 h, et se terminant le samedi entre 7 h et 10 h.

Attention : pour des raisons de sécurité et d'assurance, il est interdit de dépasser le nombre d'occupants prévus dans chaque location. Toute personne au delà de la capacité prévue se verra refuser l'accès.

5) Conditions de règlement

Toute réservation devra être confirmée avec des arrhes correspondant à 100 Euros par semaine réservée + des frais de réservation d'un montant de 17 Euros.

Règlement du solde : intégralité du solde à payer 30 jours avant votre arrivée*

*Attention : vous ne recevrez aucun rappel de règlement de la part de la comptabilité de la SARL les Quatre Pins. A réception de votre règlement du solde, nous vous ferons parvenir un bon d'échange qui sera à présenter à votre arrivée. En l'absence du règlement de ce solde dans les délais précités, la location sera considérée comme annulée d'office et toutes sommes versées resteront acquises à la SARL Les Quatre Pins.

Pour toute réservation de location d'hébergement intervenant moins de 30 jours avant votre arrivée, vous devrez régler la totalité du montant de la location.

6) Modification ou annulation

A réception du contrat de location avec les arrhes, toute location est définitive et nominative. Toute modification au contrat devra être signalée au préalable et ne sera possible qu'après accord de la Sarl Les Quatre Pins. Toute annulation de séjour ne donnera lieu à aucun remboursement.

- Pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité des sommes versées restera acquise à la SARL Les Quatre Pins (les Arrhes + frais de réservation).
- Pour tout séjour annulé dans les 30 jours précédant la date d'arrivée, interrompu ou non consommé pour quelques raisons que ce soit, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable et restera acquise à La SARL Les Quatre Pins.

7) Véhicule en stationnement

Nous acceptons 1 seul véhicule par location dans l'enceinte de la résidence.

